

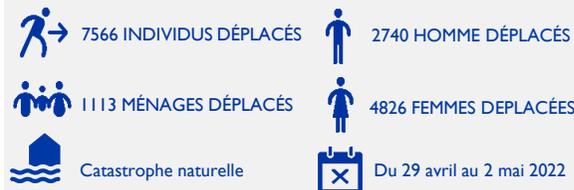
MÉTHODOLOGIE

	Evaluation réalisée lors de mission de terrain.	X	L'évaluation rapide de l'OIM (Emergency Tracking Tool, ETT) est un outil mis en place dans le but de collecter des informations sur les mouvements importants et soudains de populations. Ces informations sont collectées à la suite de visites sur le terrain et/ou d'entretiens téléphoniques avec les informateurs clés des sites de déplacement ou des communautés d'accueil. D'autres informations sont ensuite recueillies et analysées à partir des outils d'évaluation rapide multisectorielle (ERM). Ce rapport synthétique présente les résultats de l'évaluation menée sur le terrain du 29 Avril au 2 Mai 2022 dans le territoire de Kalehe, province du Sud Kivu.
	Evaluation réalisée lors d'entretiens téléphonique avec des informateurs clés.		

RÉSUMÉ DE L'ALERTE # 4292

Dans la nuit du 27 avril 2022, le débordement de la rivière Cishova dans le village de Bushushu, groupement de Mbinga-Sud, territoire de Kalehe dans la province du Sud-Kivu; a causé des pertes humaines (Quatre victimes, 10 blessés pris en charge par l'hôpital et près de 28 personnes disparues) ; des dommages au niveau des habitats qui sont soit inondés (398 maisons touchées encore viables) soit détruits (224 emportées) ; des infrastructures urbaines communautaires détruites et inondées (Deux écoles et un institut). Cette catastrophe naturelle a provoqué le déplacement d'environ 7566 personnes, représentant 1113 ménages, vers les zones non affectées du sous-village de Nyamukubi (Nyalumukubi central, Kanyunyi, Lushebere et Kabushungu) dans le village de Bushushu du groupement de Mbinga-Sud, dans la chefferie de BUHAVU, dans le territoire de Kalehe dans la province du Sud-Kivu. Cette population déplacée n'a jusqu'à présent reçu aucune assistance.

DÉTAILS DU NOUVEAU DÉPLACEMENT



DÉTAILS SUR LA ZONE ÉVALUÉE

PROVINCE	SUD-KIVU
TERRITOIRE	KALEHE
CHEFFERIE	BUHAVU
GROUPEMENT	MBINGA-SUD

DONNÉES DÉTAILLÉES DU DÉPLACEMENT

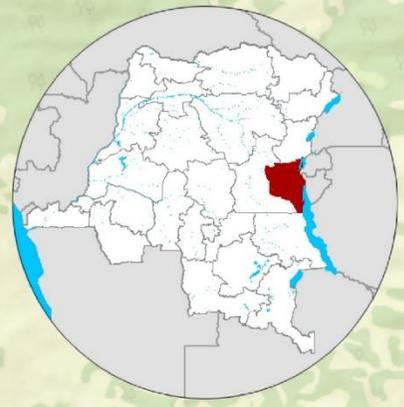
ZONES ÉVALUÉES	MÉNAGES	INDIVIDUS	HOMMES	FEMMES	ENFANTS < 5 ANS
Sous village NYAMUKUBI	1113	7566	2740	4826	1400

PERCEPTIONS DES BESOINS PRIORITAIRES

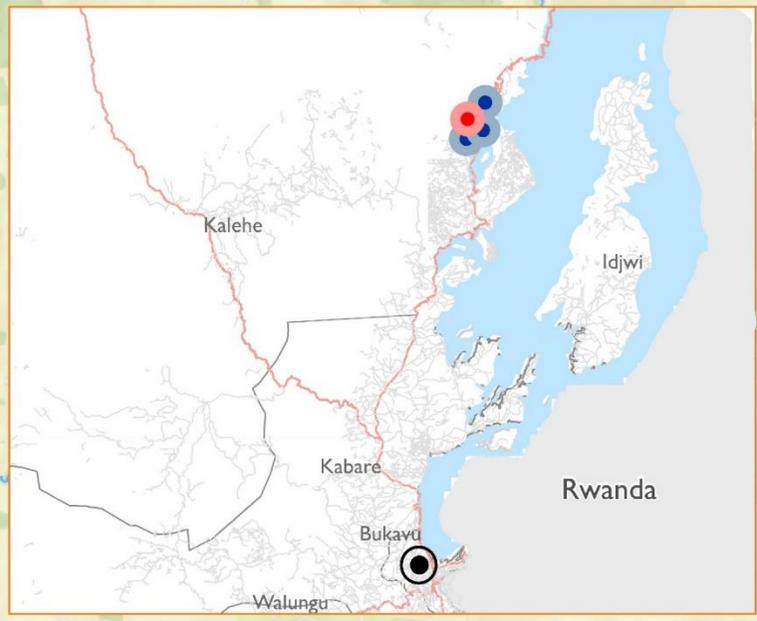
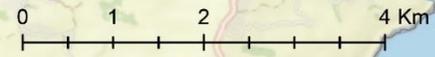


OBSERVATIONS & ANALYSES

-  Les ménages déplacés par le débordement de la rivière Cishova dû aux fortes pluies ont trouvé refuge dans le sous-village de Nyamukubi dans le village de Bushushu. Cette population affectée, dépourvue de leurs biens et de leurs maisons par la catastrophe, reste encore dans leur village mais est hébergée dans des familles d'accueil qui, dans certains cas, hébergent plus de 10 personnes à la fois dans une seule maison.
-  En raison du manque d'espace préétabli ou aménagé pour accueillir les personnes déplacées, certaines familles accueillent trois ménages par maison, ce qui devient une lourde charge pour elles. Les informateurs clés signalent que le besoin d'abris est un des besoins prioritaires.
-  La population du village de Bushushu dépend principalement de l'agriculture mais peine à satisfaire ses besoins alimentaires en raison des dégâts causés par les inondations, qui ont emporté 82 % des champs. Il en résulte une diminution de la disponibilité de la nourriture et des biens sur le marché et une augmentation des prix. En raison de cette situation, l'accès à la nourriture et la capacité des ménages à répondre à leurs besoins immédiats sont limités. En conséquence, les informateurs clés font état d'une famine importante dans le village.
-  Il existe 24 bornes-fontaines construites par l'International Rescue Committee (IRC) et réhabilitées par Tearfund dans le sous-village de Nyamukubi. Cependant, une grande partie de la population est privée d'eau potable en raison de la catastrophe qui a perturbé la tuyauterie de ces bornes-fontaines, et donc le bon fonctionnement et l'approvisionnement en eau. De plus, l'absence de latrines et de robinets ou seaux pour le lavage des mains pourrait aggraver les conditions d'assainissement et d'hygiène déjà précaires dans le sous-village de Nyamukubi en raison de l'afflux de nouvelles personnes déplacées.
-  Selon les informateurs clés, la majorité des personnes déplacées ont perdu tous leurs articles ménagers essentiels emportés par les eaux. Les autorités locales de Nyamukubi signalent que l'aide est nécessaire en termes de jerrycans, de casseroles et de poêles, de draps et de couvertures.
-  L'accès aux soins dans l'aire de santé de Nyamukubi est limité à la fois par la distance (avec quatre heures de marche entre la structure de santé et le village) et par l'absence de besoins financiers. De plus, le centre de santé de Nyamukubi est confronté à une pénurie de médicaments et de matériel médical depuis le départ du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et nécessite un appui supplémentaire au centre de santé dans lequel, Caritas s'occupe de la malnutrition infantile. Au cours de cette période d'évaluation, 11 cas de malaria, 13 cas d'infection respiratoire aiguë, 17 cas de malnutrition et six cas de dysenterie ont été diagnostiqués. En raison du manque d'équipement médical, les cas de malnutrition ne sont pas traités pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes.
-  Deux écoles primaires (Nguliro et Ciremba) et un institut (Institut Ciremba) ont été détruits dans la zone d'évaluation. Le taux de scolarisation reste le même (soit 60%) avant et après la crise car les parents n'ont pas eu à inscrire leurs enfants dans d'autres écoles. Cependant, la fréquentation scolaire a chuté de 67% avant la crise à 62% après la crise. Cette situation s'explique par la perte importante de matériel scolaire et la destruction de certaines infrastructures scolaires.



- Localité de provenance
- Localité de destination
- ⊙ Chef lieu de la province
- Route nationale
- Route secondaire
- Rivière
- Lac
- Limite territoire

**CARTOGRAPHIE DU MOUVEMENT**

Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

